



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

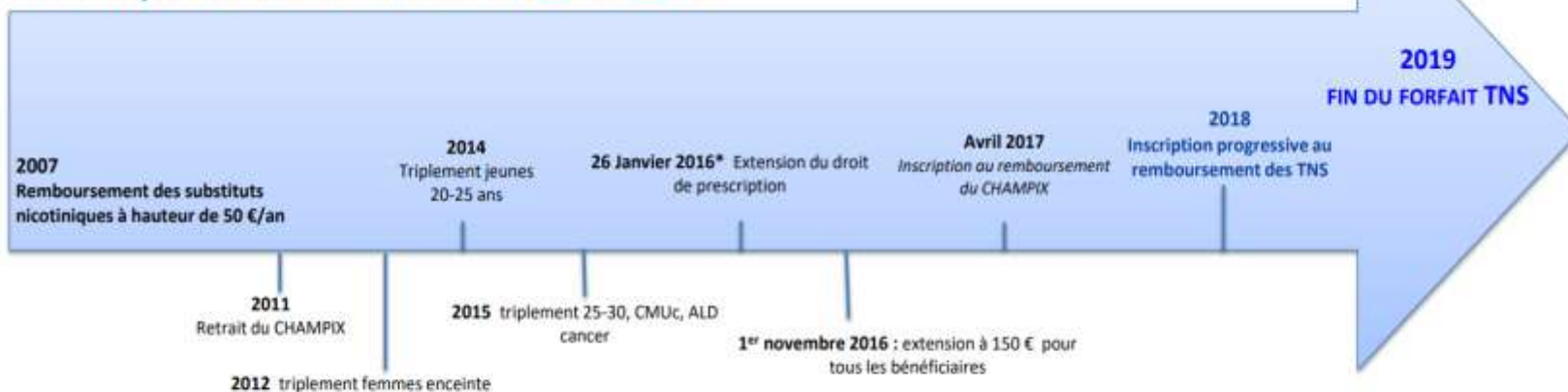
COREADD

Les actions de l'Assurance Maladie

Lundi 6 décembre 2021

LA PRISE EN CHARGE DES TRAITEMENTS NICOTINIQUES DE SUBSTITUTION (TNS) AVANT LEUR INSCRIPTION AU REMBOURSEMENT

Historique : le « forfait TNS », 2007-2018



- **LOI n°2016-41 du 26 janvier 2016 - art. 134** : extension du droit de prescription aux médecins du travail, chirurgiens-dentistes, infirmier.e.s et masseurs kinésithérapeutes et élargissement de leurs droits de prescription des sages-femmes à l'entourage de la femme enceinte ou accouchée

2018, l'année de l'intégration des substituts nicotiques dans les remboursements de l'Assurance Maladie



- **Inscription des substituts nicotiques** sur la liste des médicaments remboursables aux assurés sociaux dès avril 2018, avec une montée en charge progressive du nombre de médicaments remboursables
- **Remboursement à 65 %** par l'AMO sur prescription (ou 100% pour bénéficiaires de la CSS et ALD), ticket modérateur pris en charge par les complémentaires santé
- **Coexistence** du forfait TNS et du remboursement de droit commun jusqu'à fin 2018
- Dès juillet 2018 on observait une forte **augmentation des remboursements de TNS** à 65%, et en parallèle, une diminution du recours au forfait TNS à 150€.
- **Disparition du forfait TNS** au 1er janvier 2019 : le remboursement de ces produits a entièrement basculé dans le droit commun
- **Plus de 70 spécialités remboursées** à ce jour : dispositifs transdermiques, gommes à mâcher, comprimés et pastilles et spray buccal (depuis mai 2020).
- **Liste des TNS remboursés toujours disponible sur [ameli.fr](https://www.ameli.fr)**

Programme de formation des professionnels de santé aux substituts nicotiques

Contexte : Les Traitements Nicotiques de Substitution (TNS) sont le traitement médicamenteux de première intention dans le sevrage tabagique recommandé par la HAS. Les TNS sont pris en charge par l'Assurance Maladie sur le FNPEIS depuis 2007 et, depuis 2018 sur le Fonds de Lutte contre le tabac, initialement sous la forme d'un forfait annuel. En mai 2018, une nouvelle étape a été franchie dans le soutien au sevrage tabagique en passant du forfait d'aide au sevrage à une prise en charge de droit commun des TNS. A ce titre et dans le cadre du Fonds Tabac 2018-2020, il a été décidé d'organiser un programme de formation des professionnels de santé aux TNS.

Finalité : Informer les prescripteurs de la nouvelle réglementation (*liste des TSN remboursés, numéros spécifiques à indiquer sur les ordonnances pour les IDE scolaires...*), en termes de prescriptions et de prise en charge des traitements.

Périmètre de l'action : Organisation de rencontres / formation

Cible : Professionnels de santé susceptibles de prescrire des TNS

Programme de formation des professionnels de santé aux substituts nicotiques

Remarques :

1er constat : l'ensemble des départements de la région NA ont proposé 1 ou plusieurs soirées d'information à destination des prescripteurs de SN, conformément au projet régional.

606 PS participants sur l'ensemble de la région – en moyenne 16 PS / soirées avec des résultats disparates selon les départements. Résultats satisfaisants en terme d'intérêt pour la thématique mais globalement le taux de participation reste faible au regard du nombre de PS invités.

Les PS qui ont le plus répondu à l'invitation étaient les IDE et les pharmaciens.

Les soirées sont restées encore trop théoriques, Il est donc envisagé de proposer des actions plus concrètes, type cas pratiques.

La COREADD propose de diffuser des vidéos/tuto en amont des soirées, pour que les PS viennent avec déjà des questions. Il est toutefois peu probable que les PS prennent le temps de visionner les éléments avant les soirées.

Le PPT proposé par la COREADD n'a semble-t-il pas fait l'unanimité auprès des intervenants.

Le bilan des soirées à partir des questionnaires remontés auprès de la COREADD n'est pas abouti et n'a pas pu nous être présenté.

Un bilan du projet LAST /PAST par la COREADD serait nécessaire afin d'évaluer l'impact des messages transmis au cours des soirées.

La CPAM 64 (Bayonne) a constaté une augmentation des prescriptions de TNS par les SFL.

Depuis 2019, les « soirées à destination des prescripteurs » de l'Assurance Maladie

Synthèse quantitative de l'action 2019

Spécialités	CPAM															TOTAL
	16	17	19	23	24	33	40	47	64 Bayonne	64 Pau	79	86	87			
IDE (scolaire, asalée, travail)	17	20	17	33	10		8	62	17	14	11	1	5	215		
Pharmaciens	16	20	5		5		5	23	10		6	10	6	106		
SFL	4	4	5	5	2	19		3	12	11	20	2	5	92		
Médecins généralistes	5	15	4		6	4	2	8	13	14	5	6	4	86		
Chirurgien-dentistes	2	5			1	6	1	18	7	5	3	4	1	53		
Masseur-Kinésithérapeutes	3	8	2			3	9	1	10	1	1	3	1	42		
Diététiciennes					1	3								4		
Médecins du travail	1										1			2		
Préparateurs pharmacie			1											1		
Médecins spécialiste												1		1		
Psychologues	1													1		
Psychiatres			1											1		
Sophrologues						1								1		
Orthodontiste										1				1		
TOTAL	49	72	35	38	25	36	25	115	69	46	47	27	22	606		

👉 36 Soirées / 16 PS en moyenne par soirée



Action CPAM CES Pau : Promotion et suivi du sevrage tabagique chez les jeunes de 16-25 ans utilisateurs de la mission locale de Pau (financement ARS 2018/2020)

Objectifs :

- Protéger les jeunes et éviter l'entrée dans le tabagisme
 - Aider les fumeurs à s'arrêter
 - Réduction des inégalités sociales de santé en matière de tabagisme
- => Budget attribué par l'ARS : 4 548 € en 2018, 2019 et 2020 (report du budget à cause du COVID)

Programme 2019 avec l'association le « Souffle 64 »

Coordination + 4 séances collectives de 1h30 + 1 permanence (2h)

Total : 1174€

Bilan Mission locale 2019 : 1^{ière} session

2 séances le 20/06

- 1er groupe de 9h à 10h30 : 10 jeunes
aucun suivi
- 2^{ème} groupe de 10h30 à 12h: 8 jeunes
un suivi

Bilan Mission locale 2019 : 2^{ième} session

2 Séances le 21/10/2019

1er groupe: de 9h à 10h30

- 11 participants dont 6 fumeurs
- pas de souhait d'entretiens individualisés ou collectifs
- beaucoup de questions

2ème groupe: de 10h30 à 12h.

- 12 participants dont 5 filles fumeuses

Action CPAM CES Pau : Promotion et suivi du sevrage tabagique chez les jeunes de 16-25 ans utilisateurs de la mission locale de Pau (financement ARS 2018/2020)

Programme 2019 avec l'association le « Souffle 64 »

Coordination + 4 séances collectives de 1h30 + 1 permanence (2h)

Total : 1174€

Bilan Mission locale 2019 : 1^{ière} session

2 séances le 20/06

-1er groupe de 9h à 10h30 : 10 jeunes

aucun suivi

-2^{ème} groupe de 10h30 à 12h: 8 jeunes

un suivi

Bilan Mission locale 2019 : 2^{ième} session

2 Séances le 21/10/2019

1er groupe: de 9h à 10h30

- 11 participants dont 6 fumeurs

- pas de souhait d'entretiens individualisés ou collectifs

- beaucoup de questions

2^{ème} groupe: de 10h30 à 12h.

- 12 participants dont 5 filles fumeuses

- tous les garçons sont non-fumeurs

- 1 femme enceinte en arrêt avec des craquages. Conjoint fumeur. Tabac passif. Adressée à la consultation de la sage-femme tabacologue de l'hôpital

- beaucoup d'échanges et d'écoute

Action CPAM CES Pau : Promotion et suivi du sevrage tabagique chez les jeunes de 16-25 ans utilisateurs de la mission locale de Pau (financement ARS 2018/2020)

Bilan Formation auprès des conseillers

le 12/12/2019 de 9h à 12h30 et 14h à 17h

Objet de la formation : Adaptation du repérage précoce et de l'intervention brève aux conseillers missions locales. Retour sur la précédente formation, Mise en situation.

1 groupe le matin : 8 participants

1 groupe l'après-midi : 11 participants.

Remarque : Environ 30% de l'effectif n'avait pas participé à la première formation. Un temps un peu trop long entre la première et la deuxième formation.

Evaluation satisfaction : 19 questionnaires :

18 entre « satisfait » et « très satisfait » et 1 « plutôt insatisfait »

Pour 13 personnes, cette formation a répondu à leurs attentes.

Pour 6 personnes, cette formation a répondu « en partie » à leurs attentes

Pour 18 personnes : ils ont pu échanger sur leurs pratiques professionnelles, échanger de informations, être écouté.

Tous « recommande » cette formation

Action CPAM CES Pau : Promotion et suivi du sevrage tabagique chez les jeunes de 16-25 ans utilisateurs de la mission locale de Pau (financement ARS 2018/2020)

Programme 2020 avec l'association le « Souffle 64 »

Le souffle 64 : Coordination + 2h de Forum + 2 ateliers de 1h30 = 1674€

8h prévues d'information collective d'1h pour 8 groupes de la Garantie Jeunes par une tabacologue = 500 € mais seulement 5 H ont pu être réalisées à cause de la COVID (313 €)

Total : 1674 + 313 = 1987 €

Bilan des interventions de la tabacologue en 2020 :

Nombre de séances d'intervention collective : 5

1er groupe : 10 personnes – 1 suivi

2° groupe : 10 personnes – 0 suivi

3° groupe : 10 personnes – 0 suivi

4° groupe : 8 personnes – 2 suivis

5° groupe : 9 personnes – 0 suivi

Il apparait qu'au 2ème semestre 2020, les jeunes sont inquiets pour leur santé. Il se peut que cela soit un impact de la COVID 19.

Action CPAM CES Pau : Promotion et suivi du sevrage tabagique chez les jeunes de 16-25 ans utilisateurs de la mission locale de Pau (financement ARS 2018/2020)

En 2021, partenariat avec l'association « le Souffle 64 » pour poursuivre l'action au sein de la Mission locale de Pau

Bilan des interventions de la tabacologue en 2021 :

Nombre de séances d'intervention collective : 17

1er groupe : 10 personnes – 1 suivi

2° groupe : 10 personnes – 2 suivis

3° groupe : 9 personnes – 0 suivi

4° groupe : 14 personnes – 2 suivis

5° groupe : 8 personnes – 1 suivi

6° groupe : 12 personnes – 0 suivi

7° groupe : 12 personnes – 0 suivi

8° groupe : 6 personnes – 0 suivi

9° groupe : 12 personnes – 0 suivi

10° groupe : 10 personnes – 0 suivi

11° groupe : 8 personnes – 1 suivi

12° groupe : 14 personnes – 0 suivi

13° groupe : 12 personnes – 0 suivi

14° groupe : 10 personnes – 1 suivi

15° groupe : 6 personnes – 0 suivi

16° groupe : 7 personnes – 0 suivi

17° groupe : 11 personnes – 0 suivi

La suite des évaluations sera transmise à la fin du dernier trimestre 2021.

CPAM BAYONNE BILAN FOND DE LUTTE TABAC 2019-2021



La CPAM de Bayonne vous accompagne pour arrêter de fumer...

Bénéficiez d'une consultation tabac gratuite



**ACCOMPAGNEMENT
POUR L'ARRÊT OU
LA DIMINUTION
DU TABAC**

Des consultations individuelles gratuites avec un tabacologue

CONSTAT

- ✘ Financement important lié à la proximité avec l'Espagne: moindre coût du tabac à proximité.
- ✘ Le public en situation de précarité fume plus que la moyenne et il est particulièrement difficile de mobiliser les personnes en situation de fragilité à la réduction ou l'arrêt du tabac.
- ✘ Nécessité d'un accompagnement pour aide au sevrage.

MISE EN PLACE DU PROJET EN 2019

Partenariat avec différents partenaires sociaux, afin d'organiser des consultations hors les murs:

- ✘ Partenariat avec les SDSEI de Bayonne, Anglet, et Biarritz. Acceptation de mise en place de consultations au sein des SDSEI sous réserve de la gestion des RDV par la CPAM.
- ✘ Partenariat avec « Le panier du Seignanx » épicerie sociale.

BILAN 2019

- ✘ Panier du Seignanx (épicerie sociale) :
12 consultations réalisées.
- ✘ SDSEI de Bayonne : **9** consultations réalisées.
- ✘ SDSEI d'Anglet : **3** consultations réalisées.

CONSTATS PREMIERE ANNEE

- ✘ Malgré la présence des tabacologues dans locaux des SDSEI et l'information faite à toutes les équipes d'assistantes sociales et infirmières (Bayonne, Anglet, Biarritz) ainsi qu'une communication par affichage et flyers peu d'inscriptions et beaucoup d'absences.
- ✘ Freins/Difficultés : manque de temps des assistantes sociales; difficultés à parler de ce sujet car beaucoup de travailleurs sociaux fument.

REORIENTATION DU PROJET EN 2021

Au vu du contexte sanitaire et des premiers résultats réorientation du projet en 2021:

- ✘ Mise en place de consultations par téléphone avec prescription de substituts nicotiques par mail.
- ✘ Communication auprès de différents partenaires (COREAAD, Mairie de Bayonne, CHCB, structures pour personnes en situation de handicap...).
- ✘ Partenariat Secours Catholique,
- ✘ Partenariat CROUS.

BILAN PREMIER SEMESTRE 2021

- ✘ **50 consultations réalisées**, suite aux orientations de divers partenaires (Secours Catholique, professionnels de santé, Facebook intervenants, personnel CPAM)
- ✘ **Présence sur les résidences universitaires de Bayonne/Anglet en Mai 2021** (4 consultations réalisées)

BILAN GLOBAL 2019-2021

Au total ce sont **96 consultations réalisées** en 2019 et 2021. Il n'y a pas eu de consultations en 2020.

Avis des intervenantes (2021):

Points positifs/Eléments facilitateurs:

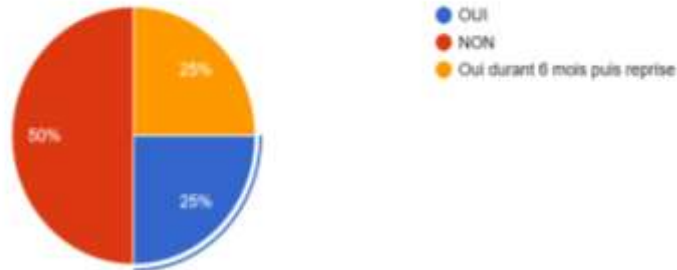
- ✘ Confort des consultations et du suivi organisés au domicile,
- ✘ Soutien important durant les périodes de confinement et d'isolement,
- ✘ Accès aux soins facilité par consultations téléphoniques.

Points négatifs/Difficultés rencontrées:

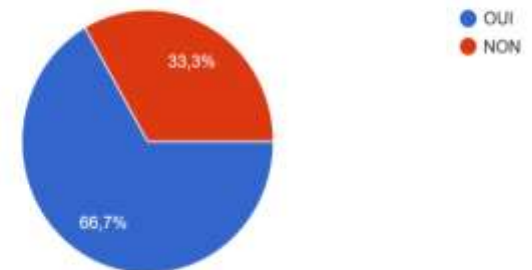
- ✘ Absence de visuel,
- ✘ RDV téléphoniques pas toujours respectés (du côté des usagers),
- ✘ Manque de contact humain direct,

BILAN

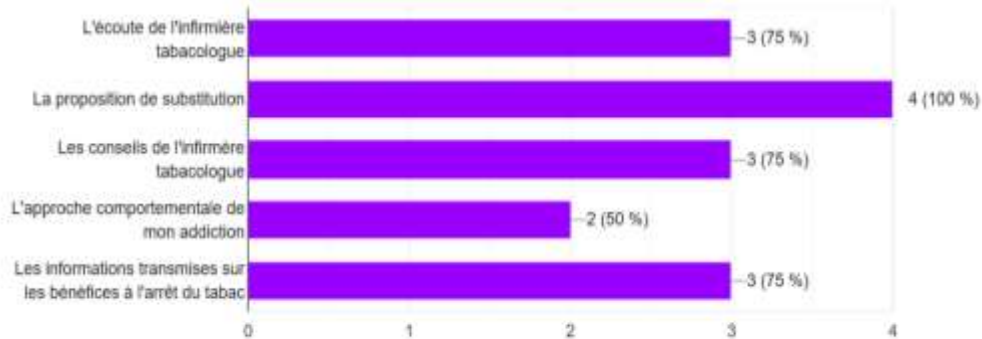
Avez-vous arrêté de fumer depuis cet accompagnement?



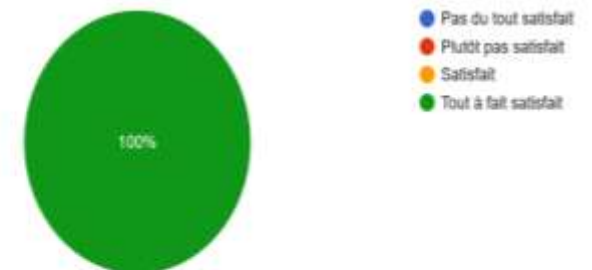
Avez-vous diminué votre consommation depuis cet accompagnement?



Qu'est-ce qui vous a le plus aidé dans cet accompagnement?



Qu'avez-vous pensé de l'accompagnement téléphonique ?



BILAN FINANCIER

Type de dépenses	Montants
Consultations	3942
Substituts nicotiques	2940
Communication	877
Outil pédagogique	2185

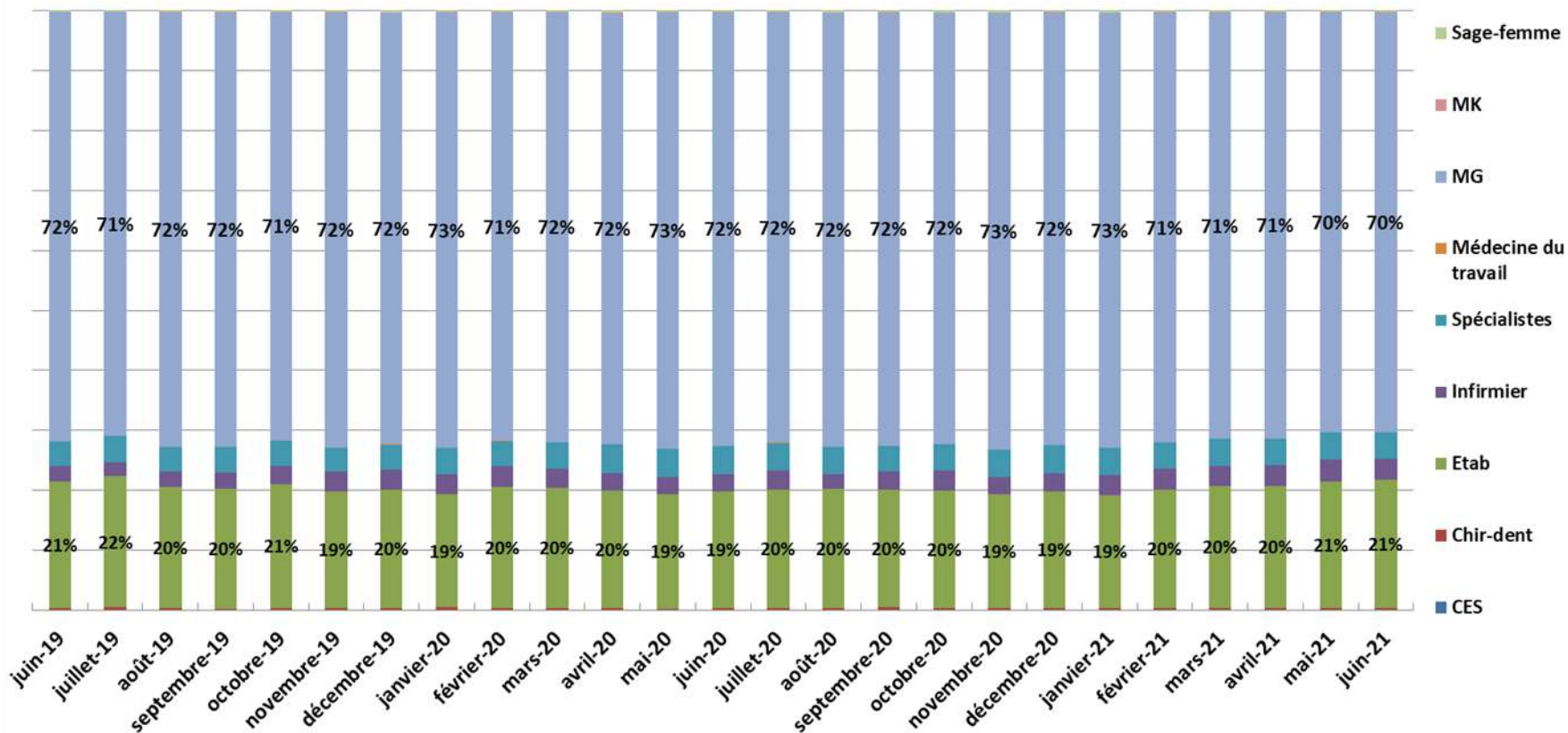


**Je soutiens,
et vous?**

Plus d'informations
sur tabac-info-service.fr

Points statistiques

👉 Volume de boîtes délivrées et prescrites selon le type de prescripteurs pour la région NA :



Source ERASME V0.7 – Régime général – remboursements des CPAM de la région Nouvelle-Aquitaine

Le médecin généraliste reste le 1^{er} prescripteur de substituts nicotiques, cela nous conforte de l'importance de nos actions d'informations auprès des nouveaux prescripteurs sur leur possibilité de prescrire.

Points statistiques

👉 Volume de boîtes délivrées et prescrites selon le type de prescripteurs pour la région NA :

Mois de soins	Prescripteurs - volume de boîtes									Prescripteurs - volume de boîtes								
	CES	Chir-dent	Etab	Infirmier	Med_spec	Med_W	MG	MK	Sage-femme	CES	Chir-dent	Etab	Infirmier	Med_spec	Med_W	MG	MK	Sage-femme
juin-19	19	90	5858	688	1156	4	19853	21	56	0,1%	0,3%	21,1%	2,5%	4,2%	0,0%	71,6%	0,1%	0,2%
juillet-19	13	127	6414	699	1268	6	20713	28	63	0,0%	0,4%	21,9%	2,4%	4,3%	0,0%	70,6%	0,1%	0,2%
août-19	13	81	5362	671	1084	5	19193	31	54	0,0%	0,3%	20,2%	2,5%	4,1%	0,0%	72,4%	0,1%	0,2%
septembre-19	18	70	5967	805	1242	3	21576	45	54	0,1%	0,2%	20,0%	2,7%	4,2%	0,0%	72,5%	0,2%	0,2%
octobre-19	16	113	7255	1072	1509	7	25072	45	73	0,0%	0,3%	20,6%	3,0%	4,3%	0,0%	71,3%	0,1%	0,2%
novembre-19	16	134	7380	1293	1482	14	27526	50	97	0,0%	0,4%	19,4%	3,4%	3,9%	0,0%	72,5%	0,1%	0,3%
décembre-19	33	117	6881	1145	1483	9	25146	37	112	0,1%	0,3%	19,7%	3,3%	4,2%	0,0%	71,9%	0,1%	0,3%
janvier-20	27	174	7815	1398	1822	6	30123	48	111	0,1%	0,4%	18,8%	3,4%	4,4%	0,0%	72,5%	0,1%	0,3%
février-20	22	132	8146	1459	1651	10	28879	37	95	0,1%	0,3%	20,1%	3,6%	4,1%	0,0%	71,4%	0,1%	0,2%
mars-20	27	143	8543	1343	1909	8	30584	50	105	0,1%	0,3%	20,0%	3,1%	4,5%	0,0%	71,6%	0,1%	0,2%
avril-20	14	98	6736	960	1668	4	24556	56	113	0,0%	0,3%	19,7%	2,8%	4,9%	0,0%	71,8%	0,2%	0,3%
mai-20	7	91	5974	910	1460	1	22783	27	99	0,0%	0,3%	19,1%	2,9%	4,7%	0,0%	72,7%	0,1%	0,3%
juin-20	13	112	6768	1010	1625	2	25066	40	88	0,0%	0,3%	19,5%	2,9%	4,7%	0,0%	72,2%	0,1%	0,3%
juillet-20	9	111	6993	1132	1608	8	25327	38	77	0,0%	0,3%	19,8%	3,2%	4,6%	0,0%	71,7%	0,1%	0,2%
août-20	12	91	6318	798	1421	11	22964	17	113	0,0%	0,3%	19,9%	2,5%	4,5%	0,0%	72,3%	0,1%	0,4%
septembre-20	13	163	7054	1086	1569	9	26013	23	96	0,0%	0,5%	19,6%	3,0%	4,4%	0,0%	72,2%	0,1%	0,3%
octobre-20	12	135	7481	1293	1716	5	27525	29	124	0,0%	0,4%	19,5%	3,4%	4,5%	0,0%	71,8%	0,1%	0,3%
novembre-20	16	130	7570	1194	1831	6	29090	39	138	0,0%	0,3%	18,9%	3,0%	4,6%	0,0%	72,7%	0,1%	0,3%
décembre-20	15	135	7691	1222	1837	12	28605	42	94	0,0%	0,3%	19,4%	3,1%	4,6%	0,0%	72,1%	0,1%	0,2%
janvier-21	30	127	7462	1290	1802	5	28691	40	126	0,1%	0,3%	18,9%	3,3%	4,6%	0,0%	72,5%	0,1%	0,3%
février-21	25	127	7386	1268	1657	17	26703	63	102	0,1%	0,3%	19,8%	3,4%	4,4%	0,0%	71,5%	0,2%	0,3%
mars-21	34	155	8710	1420	1960	21	30481	48	128	0,1%	0,4%	20,3%	3,3%	4,6%	0,0%	71,0%	0,1%	0,3%
avril-21	36	125	8253	1403	1839	8	28834	52	119	0,1%	0,3%	20,3%	3,4%	4,5%	0,0%	70,9%	0,1%	0,3%
mai-21	16	161	8255	1420	1814	10	27417	63	109	0,0%	0,4%	21,0%	3,6%	4,6%	0,0%	69,8%	0,2%	0,3%
juin-21	19	143	8834	1469	1811	14	28924	40	110	0,0%	0,3%	21,4%	3,6%	4,4%	0,0%	69,9%	0,1%	0,3%

Source ERASME V0.7 – Régime général – remboursements des CPAM de la région Nouvelle-Aquitaine